

Conditions générales de vente aux particuliers

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (Ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des ventes de pièces détachées automobiles neuves et d'occasion, réalisées par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE (Ci-après « Produit ») à des clients consommateurs et des clients non-professionnels, au sens de l'article préliminaire du code de la consommation (Ci-après « Client »). Le fait de commander un Produit à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE emporte acceptation expresse et sans réserve des CGV ainsi que la reconnaissance par le Client de sa qualité de consommateur ou de non-professionnel, lequel déclare passer commande à des fins non-professionnelles. Les CGV prévalent sur toutes autres conditions générales ou autres documents commerciaux, sauf acceptation écrite et préalable de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. Le contrat conclu avec PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE est constitué uniquement des CGV et des conditions particulières mentionnées dans le récapitulatif de la commande (Ci-après « le Contrat »). Toute condition contraire du Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

ARTICLE 2 – IDENTITE DU VENDEUR

La société PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE est une société à responsabilité limitée au capital de 15000 €, immatriculée au R.C. de COUTANCES sous le numéro 511 287 716. Son siège social est situé 24 route de Montceaux 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE. Le service CLIENT de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE peut être contacté pour toute question ou information :

- Par courriel : direction@casseautoparis.com
- Par téléphone : 0233765252

ARTICLE 3 – TARIFS

3.1 – Prix des Produits : Les Produits sont vendus aux prix en vigueur sur le site Internet www.casseautoparis.com (Ci-après « Site ») ou sont déterminés par nos vendeurs sur la base du catalogue constructeur en vigueur au moment de la passation de la commande, en cas de vente au comptoir ou par téléphone. Dans tous les cas, les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises. Les prix des pièces détachées n'incluent pas les frais d'expédition et de transport ; ceux-ci sont détaillés dans chaque article, et conviennent pour une expédition en France métropolitaine. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la réglementation française, d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client. En particulier, tout changement de taux de TVA sera applicable au moment de la validation de la commande par le Client.

3.2 – Frais de livraison des pièces détachées : Le montant des frais de livraison des pièces détachées est détaillé pour chaque article et conviennent pour une expédition en France. Des ratios s'appliquent pour une livraison en Corse et à l'étranger. Des réductions progressives s'appliquent en cas d'achats multiples sur une même commande.

ARTICLE 4 – CRÉATION D'UN ESPACE PERSONNEL

En cas de commande sur le Site, il est recommandé de créer préalablement un espace personnel (Ci-après « Espace personnel »).

PARIS Recyclage Automobile est partenaire vendeur de la plateforme Opisto édité par la société SACEO.

Le site de PARIS Recyclage Automobile est un site vitrine, hébergé chez OVH, qui contient des « inline frame ».

De ce fait certains champs du site sont gérés par SACEO : notamment les créations d'espace personnel et gestion / activation des identifiants, règlements via la plateforme Mangopay, etc.

Lien conditions générales de vente de SACEO : <https://www.opisto.fr/fr/support-client/conditions-generales-de-vente>

Lien politique de protection et de traitement de vos données à caractère personnel de SACEO : <https://www.opisto.fr/fr/support-client/politique-de-protection-et-de-traitement-de-vos-donnees>

Les informations recueillies sur le formulaire de création de compte sont enregistrées dans un fichier informatisé par SACEO, éditrice des plateformes Opisto, afin de pouvoir assurer la gestion de vos achats en ligne. Les informations relatives à votre compte utilisateur sont conservées pendant 10 ans et sont destinées à notre prestataire de paiement et à nos partenaires vendeurs. Les informations associées aux factures et commandes pourront être conservées sur une durée plus longue si des exigences légales le nécessitent. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les rectifier directement depuis votre compte dans la section « Informations personnelles ».

2

4.1 – Procédure de création : Pour créer un Espace personnel, le Client doit se rendre sur le Site et compléter les champs obligatoires du formulaire d'inscription. Chaque Client ne peut créer qu'un seul profil pour son compte personnel.

4.2. – Gestion des identifiants : Les identifiants, login et mot de passe, permettant d'accéder à l'Espace personnel sont choisis par le Client en tenant compte des disponibilités compte tenu des identifiants d'ores et déjà créés par d'autres Clients. Ces identifiants sont strictement personnels et doivent être gardés secrets par le Client sous sa responsabilité.

Complexité du mot de passe : Pour être accepté, votre mot de passe doit avoir au minimum 8 caractères et répondre à au moins 3 critères parmi ceux listés ci-dessous :

- ✓ Minuscule
- ✓ Majuscule
- ✓ Chiffre
- ✓ Caractère spécial

En cas de perte ou de vol de ses identifiants ou de toute utilisation non autorisée de son Espace personnel, il appartient au Client de contacter PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE afin que celle-ci puisse l'assister et lui permettre d'obtenir de nouveaux identifiants.

4.3 – Activation de l'Espace personnel : En validant la création de son Espace personnel, le Client :

- Garantit avoir fourni des informations exactes, à jour et complètes concernant son identité ainsi que ses coordonnées.
 - Reconnait avoir pu vérifier et modifier, si besoin, les informations qui y sont portées ;
- Dès que le Client a validé la création de son Espace personnel, La plateforme partenaire de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE adresse un courriel de confirmation à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription. Ce mail contenant un lien d'activation

4.4 – Mise à jour de l'Espace personnel : Le Client s'engage à mettre à jour régulièrement l'ensemble de ses informations personnelles dans son Espace personnel afin de préserver leur exactitude.

ARTICLE 5 – COMMANDE

Le Client peut passer sa commande :

- En ligne sur le site Internet www.casseautoparis.com sous réserve d'avoir créé son Espace personnel ;
- Par téléphone du lundi après-midi au samedi midi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 : 0233765252 ;

Dans le cadre d'une commande passée sur le Site Internet de la société PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE de plus de 120 €, la société s'engage à conserver le contrat électronique pour une durée de dix ans, conformément à l'**art. L. 213-1 du code de la consommation**. Le Client peut demander ledit contrat et en demander l'accès à tout moment à la société.

En validant la commande, le Client déclare expressément accepter les présentes CGV sans restriction, ni réserve. Pour toute commande sur le Site ou par téléphone et après validation de la commande par le Client, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE confirme celle-ci par courriel, ou, en cas d'indisponibilité d'un Produit, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE en informe le Client et peut décliner la commande, ou lui proposer une date ultérieure de livraison si le produit est susceptible de réassort. Par ailleurs, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande ou toute livraison en cas de :

- De litige existant avec le Client ;
- De non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le Client ;
- De refus d'autorisation de paiement par carte bancaire des organismes bancaires ;
- De non-paiement ou de paiement partiel de la commande en cours.

Le Client sera remboursé des sommes qu'il aura le cas échéant versées au titre de la commande annulée par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE au plus tard dans les trente jours à compter de la date d'annulation de la commande.

ARTICLE 6 – CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1 – Mode de paiement : Concernant les ventes sur place, le Client a le choix de régler ses achats par carte bancaire, espèces, PayPal, Paylib, lien de paiement sécurisé via SMS. Les chèques ne sont plus acceptés.

En cas de paiement par carte bancaire sur le site internet de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE

: Seules les cartes bancaires suivantes sont acceptées : Carte Bleue, Visa, Mastercard, Maestro. Pour sécuriser les paiements par carte bancaire, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE utilise le module de paiement MANGOPAY.

Le Client doit indiquer le numéro de sa carte, sa date d'expiration, le nom du porteur de la carte ainsi que le cryptogramme visuel directement dans la zone prévue à cet effet, données non-collectées par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. Le montant de la commande est débité au moment de la confirmation de la commande par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE.

Ce système permet de préserver l'intégrité et la confidentialité des échanges de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et ne sont pas communiquées à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, il appartient au Client d'en informer tant sa banque que PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE dès le constat de cette utilisation.

6.2 – Facturation : Une facture est établie par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE et transmise au Client par courriel au moment de la validation de la commande. Elle sera également disponible sur son Espace personnel. Aucun escompte ne sera consenti.

ARTICLE 7 – RESERVE DE PROPRIETE

Le(s) Produit(s) commandé(s) demeure(nt) la propriété de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE jusqu'au complet encaissement du prix par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. En cas d'incident de paiement, le Client s'engage à restituer à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE le(s) Produit(s) reçu(s) et ce, à première demande.

En revanche, tout risque de perte, de vol ou de détérioration du (des) Produit(s) est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur proposé par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, prend physiquement possession du (des) Produit(s).

4

ARTICLE 8 – LIVRAISON DES PIECES DETACHEES

8.1 – Lieu de livraison : les Produits peuvent être livrés en France métropolitaine, en Espagne et en Italie aux conditions tarifaires indiquées lors de la commande. Tout envoi sur le reste du territoire de l'Union Européenne est étudié au cas par cas. Lorsque la commande est expédiée, un courriel de confirmation d'expédition est envoyé au Client. Les Produits commandés par le Client seront livrés à l'adresse et selon les modalités prévues lors de la commande. Pour toutes livraisons en France métropolitaine ainsi que dans le reste de l'union européenne, les frais de livraison sont toujours à la charge du Client, selon le barème indiqué au tarif lors de la commande.

8.2 – Délai de livraison : La date limite de livraison est mentionnée au Client avant la validation de la commande. Ce délai est un délai indicatif mais non contractuel.

8.3 – Retard de livraison : En cas de retard de livraison suite à la réception de l'e-mail informant le Client de l'expédition des Produits, le Client devra signaler ce retard dans un délai de 8 jours au service clientèle de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, par e-mail adressé à david@casseautoparis.com

Le cas échéant, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE se rapprochera alors des services transport afin qu'une enquête soit diligentée, étant précisé qu'une enquête postale ne peut être déclenchée que 48h00 après l'expédition du colis.

ARTICLE 9 – RÉCEPTION

A la réception du(des) Produit(s) commandé(s), le Client devra vérifier la conformité de ce(s) Produit(s), relever toute anomalie concernant la livraison (Produit manquant ou cassé, colis endommagé, ...) et en faire part sous 3 jours (hors jours fériés) tant auprès du transporteur que du Service clients (par courriel : david@casseautoparis.com) de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. Conformément à l'article L.224-65 du code de la consommation, ce délai sera porté à 10 jours si le Client n'a pas réceptionné lui-même le ou les colis. Ces réserves doivent nécessairement être aussi précises et complètes que possible pour établir l'existence et l'importance des dommages.

ARTICLE 10 – DROIT DE RÉTRACTATION (VENTE A DISTANCE UNIQUEMENT)

Conformément aux **articles L. 221-1 et suivants du code de la consommation**, le Client possède un droit de rétractation concernant l'achat du(des) Produit(s) commandé(s).

10.1 – Exercice du droit de rétractation : le Client a le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à condition que le Produit soit intact, dans l'état d'origine. Il ne doit pas avoir été utilisé. Le délai de rétractation expire quatorze jours après :

- le jour auquel le Client ou un tiers autre que le transporteur proposé par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, désigné par le Client, prend physiquement possession du(des) Produit(s) ; ou
- le jour auquel le Client ou un tiers autre que le transporteur proposé par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier Produit dans le cas où plusieurs Produits ont été commandés par le Client au moyen d'une seule commande et si ces Produits sont livrés séparément.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE – 24 route de Montceaux – 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE - FRANCE - courriel : direction@casseautoparis.com

- sa décision de rétractation du Contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre recommandée avec avis de réception envoyée par la poste ou électronique. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

10.2 – Effets de la rétractation : En cas de rétractation du Contrat de la part du Client, ce dernier doit renvoyer ou rendre le(s) Produit(s), à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que le Client ait communiqué sa décision de rétractation du Contrat. Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le(s) Produit(s) avant l'expiration du délai de quatorze jours. Le Client doit prendre en charge les frais directs de renvoi du (des) Produit(s) ; le Produit doit être retourné avec son emballage, ses accessoires éventuels et sans trace d'utilisation, de montage ni de détérioration.

PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE remboursera tous les paiements reçus du Client sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE aura récupéré le (les) Produit(s) non utilisés faisant l'objet de la rétractation ou jusqu'à ce que le client fournisse une preuve de l'expédition du (des) Produit(s). Formulaire disponible sur le lien suivant : <https://staging.opisto.fr/Downloads/formulaire-retractation.pdf>

PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, et au bénéfice de la même personne que celle qui a procédé audit paiement, ou par virement interbancaire en cas de paiement par chèque (le Client doit alors fournir un RIB/IBAN correspondant au compte chèque utilisé) ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. La responsabilité du Client est engagée en cas de dépréciation du (des) Produit(s) résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature et les caractéristiques du (des) Produit(s).

ARTICLE 11 – GARANTIE A TITRE CONTRACTUEL

Indépendamment des garanties légales pesant sur tout Vendeur, chaque pièce d'occasion vendue par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE à un consommateur ou un non-professionnel est garantie à titre contractuel pour une durée de 12 mois, y compris les moteurs et boîtes de vitesses pour lesquels la garantie à titre contractuel est de 12 mois. Une extension payante « pièces et main d'œuvre » de 12 mois peut être souscrite à l'achat pour les mécaniques de moins de 150000 kms compteur. Le montant de celle-ci ainsi que les conditions d'éligibilité sont détaillés dans [nos CGV – Garantie Moteurs](#).

Cette indication est portée à la connaissance du Client lors de la validation de son panier.

Pour que la garantie contractuelle s'applique, le montage de toute pièce vendue doit être conforme aux normes et indications de montage du constructeur du véhicule sur lequel la pièce est destinée à être montée et aux règles de l'art. Il appartient donc au Client de les installer, s'il estime en avoir les capacités, et de faire les réglages dans les règles de l'art.

Si le Client n'est pas en mesure d'installer une pièce, il lui revient de le faire faire par le professionnel de son choix.

Lorsque la garantie est acceptée par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE après examen de la réclamation, la garantie s'effectuera par voie d'échange, dans la limite du stock disponible notamment s'il s'agit de pièces d'occasion ou de pièces neuves pour lesquelles il n'y a pas de réassort possible. En aucun cas la garantie ne couvre les frais de dépose, repose, ingrédients, accessoires, port, dépannage, immobilisation et location de véhicules.

Chaque pièce d'occasion étant unique, l'échange proposé le sera avec la pièce dont les caractéristiques (âge, état général, kilométrage) sont les plus proches de celle qui fait l'objet de la demande de garantie. Si le Client venait à choisir d'opter pour un échange avec une pièce de moindre usure que celle proposée, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE se réserve le droit de facturer la différence de prix entre les deux articles.

En cas d'impossibilité d'échange, le service après-vente procédera au remboursement de la pièce. Toute intervention sur la pièce, mauvais montage ou défaut de mise au point fait échec à la mise en œuvre de la garantie.

Le champ d'application et les conditions particulières d'exécution de la garantie sont précisés ci-dessous pour certaines pièces d'usure. Le non-respect des préconisations faites par le vendeur fait échec à la mise en œuvre de la garantie.

a) Pour les moteurs : se référer à [nos CGV – Garantie Moteurs](#). Les éventuelles pièces périphériques indissociables de l'équipement principal sont laissées à titre gracieux et ne peuvent bénéficier de la garantie contractuelle.

b) Pour les boîtes de vitesse, boîtes de transfert et ponts arrière : les éventuelles pièces périphériques, indissociables de l'équipement principal, sont laissées à titre gracieux et ne peuvent bénéficier de la garantie contractuelle. Certains accessoires doivent être systématiquement remplacés par d'autres neufs ([nos CGV - Garantie boîtes](#)) :

- Les joints spi de sortie de transmission ;
- L'huile d'une qualité préconisée par le constructeur.

c) Pour les transmissions : les soufflets de transmission ne sont pas garantis.

d) Pour les alternateurs et démarreurs : avant montage, l'acheteur doit contrôler les circuits électriques.

e) Pour les pompes à injection : les éventuelles pièces périphériques indissociables de l'équipement principal sont laissées à titre gracieux et ne peuvent bénéficier de la garantie contractuelle. Avant montage, l'acheteur (ou son prestataire) doit contrôler le circuit d'alimentation.

L'entreprise se trouve déchargée de toute garantie si la défectuosité provient :

- Directement d'une défectuosité ou d'une inadaptation d'une autre pièce du véhicule ;
- D'une utilisation de la pièce en dehors de la destination prévue par le constructeur ;
- D'une modification ou adaptation de la pièce ou de toute autre pièce du véhicule non autorisée ou non prévue par le constructeur ;
- D'une utilisation anormale ou d'une inobservation des préconisations d'entretien du véhicule ou d'un endommagement accidentel.

7

ARTICLE 12 – GARANTIE LÉGALE

Tous les Produits vendus par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L 217-4 à L.217-14 du Code de la consommation) et de la garantie contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) selon les conditions prévues par les textes légaux.

Conformément à l'article L. 211-2 du Code de la consommation, et l'arrêté du 18 décembre 2004, le Client est informé que lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, il :

- Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Article L217-4 du code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du code de la consommation : Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Le Client dispose également de la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 1641 du code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil, Alinéa 1 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ARTICLE 13 – PRESCRIPTIONS D'UTILISATION DES PRODUITS

Le Client reconnaît et accepte que les Produits vendus par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE doivent être utilisés conformément à leur destination usuelle et aux prescriptions d'utilisation des Produits mentionnés sur le Site, sur la notice accompagnant les Produits et/ou par le constructeur.

Les Produits vendus par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE ne sont en aucun cas destinés à un usage sur circuit et/ou en compétition.

Pour des raisons de sécurité, la vente d'éléments dangereux du type air bag ou réservoir GPL, est réservée exclusivement aux professionnels.

ARTICLE 14 – RESPONSABILITE

La responsabilité de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE ne pourra en aucun cas être engagée si le Client n'utilise pas les Produits conformément aux prescriptions d'utilisation des Produits. D'une manière générale, PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE n'est pas responsable lorsque la mauvaise exécution ou l'inexécution des obligations résultant de la vente est imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence, à savoir notamment les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

ARTICLE 15 – DONNEES PERSONNELLES

PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE respecte la vie privée de ses utilisateurs et clients et s'engage à ce que toutes les informations qu'il recueille permettant d'identifier ce dernier soient considérées comme des informations confidentielles. Les informations recueillies sur ce site sont traitées par la Société PARIS Recyclage Automobile, 24 route de Montceaux - 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE, responsable de traitement pour la gestion de vos demandes, commandes et inscriptions.

La collecte des informations du Client est essentielle à la fourniture de nos services. Le refus de consentir au traitement de ses données personnelles empêcherait l'exécution de ces services.

PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE n'utilise pas son fichier clientèle à des fins de prospection commerciale ; concernant la société éditrice des pages Opisto, veuillez consulter le lien suivant <https://www.opisto.fr/fr/support-client/politique-de-protection-et-de-traitement-de-vos-donnees>

Les informations personnelles sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées aux personnes nécessaires à leur traitement au sein de la société ainsi qu'à des sous-traitants dès lors que le contrat signé entre les sous-traitants et le responsable du traitement fait mention des obligations incombant aux sous-traitants en matière de protection de la sécurité et de la confidentialité des données (article 28 du Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679) et précise notamment les objectifs de sécurité devant être atteints.

Aucun transfert des données n'est réalisé hors de l'Union européenne par la société PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE. Les prestataires intervenant sur le Site pour le compte de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison des prestations effectuées. Dans ce cas, la société PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE s'engage à assurer un niveau de protection adéquat à vos données. Les prestataires de services avec lesquels PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE travaillent pour la gestion des commandes ainsi que pour l'exécution de certains services que PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE propose (facturation, paiement, recouvrement, satisfaction client, etc...) pour les finalités précédemment mentionnées, et uniquement dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées.

Ces prestataires pourront être amenés à contacter directement le Client à partir des coordonnées qu'il a communiqué. PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE exige de manière stricte

de ses prestataires de services qu'ils utilisent les données personnelles des Clients uniquement pour gérer les services qu'il leur demande de fournir. PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE demande également à ces prestataires de toujours agir en conformité avec les lois applicables en matière de protection de données personnelles et d'accorder une attention particulière à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le Client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'effacement, demander une limitation du traitement, s'y opposer ou en demander la portabilité en contactant : PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, service client, 24 route de Montceaux 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE - FRANCE

Le Client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL sur <https://www.cnil.fr/>

Le consentement au traitement des données personnelles étant une obligation du RGPD.

ARTICLE 16 – COOKIES

16.1 – Lors de la consultation du Site, des informations relatives à la navigation du Client sur le Site, sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers « cookies » installés sur l'ordinateur ou le terminal mobile du Client, sous réserve des choix que le Client aurait exprimés concernant les cookies et que le Client peut modifier à tout moment. Les cookies sont des petits fichiers textes qui sont installés sur le disque dur du Client par l'intermédiaire de son navigateur Internet, afin de permettre au système de reconnaître le navigateur du Client. Aucune donnée personnelle n'est collectée par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE dans le cadre de cette activité, pour les pages « inline frame » de la plateforme Opisto veuillez consulter le lien suivant : <https://www.opisto.fr/fr/support-client/politique-de-protection-et-de-traitement-de-vos-donnees>

Certains cookies sont installés jusqu'à la fermeture du navigateur du Client, d'autres sont conservés pendant plus longtemps. Les cookies sont conservés pour une durée maximale de 12 mois. La section Aide de la barre d'outils de la plupart des navigateurs indique comment refuser les nouveaux « cookies » ou obtenir un message qui vous signale leur réception, ou encore comment désactiver tous les « cookies ». Tout paramétrage du Client sur l'utilisation des cookies sera susceptible de modifier sa navigation sur Internet et ses conditions d'accès à certains Services nécessitant l'utilisation de cookies.

16.2 – PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE ne collecte, ni traite à ce jour d'informations personnelles dites « de comportement » du Client, tel que défini par l'Ordonnance n° 2011-1012 du 24 août 2011 relative aux communications électroniques. Toute mise en place de cookies de comportement sur le Site par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE fera l'objet au préalable d'une autorisation expresse et préalable du Client sur le Site.

ARTICLE 17 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, ainsi que les Produits sont protégés par un droit de propriété intellectuelle tel que droit d'auteur, marque ou brevet. Ils sont la propriété exclusive de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE ou de ses fournisseurs. Toute reproduction, représentation ou réutilisation, en tout ou partie, sur un quelconque support est interdite. Le non-respect de cette interdiction

constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. Le Client qui dispose d'un site Internet à titre personnel et qui désire placer, pour un usage personnel, sur son site un lien simple renvoyant directement au Site, doit obligatoirement en demander l'autorisation écrite et préalable à PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE, sans que cette autorisation puisse être considérée comme un accord implicite d'affiliation. Dans tous les cas, tout lien devra être retiré sur simple demande de PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE.

ARTICLE 18 – NON-VALIDITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des CGV sont tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 19 – LOI APPLICABLE – MÉDIATION

Les CGV sont soumises à la loi française. Conformément à l'article L. 621-1 du Code de la consommation, le Client est informé par PARIS RECYCLAGE AUTOMOBILE de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

En application de l'article L616-1 du code de la consommation, les coordonnées du médiateur auquel peut s'adresser le client sont les suivantes :

En cas de litige, et après réclamation écrite auprès de nos services restée infructueuse, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur FNA en vue d'une résolution amiable de votre différend.

Adresse postale : Le Médiateur FNA - Tour Kupka B - 16 Rue Hoche, 92906 Paris La Défense Cedex